



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le mercredi 7 décembre, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE
DE
C O N T E S

Décision n° 2022 12 05

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingoard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Marie-Fleur Alquier, Sandrine Mauras, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céraglioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Malika Vannucci et M. Michel Caruso.
Etait excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint.
Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

OBJET :

**Modification de la
subvention de
fonctionnement au
Centre Communal
d'Action Sociale de
Contes pour l'exercice
2022**

Conformément au budget primitif 2022 de la commune, il a été décidé, par délibération n° 2022 04 18 du 13 avril 2022 de fixer le montant de la subvention de fonctionnement allouée pour l'exercice 2022, au centre communal d'action sociale, à la somme de 293.000,00 euros.

Conformément à la décision modificative n°1 du budget de la commune, il est proposé au conseil municipal de porter ce montant à la somme de 296.000,00 euros et d'imputer cette dépense au compte 657362.

**Le conseil municipal,
Oui l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Décide, de porter la subvention de fonctionnement au centre communal d'action sociale pour l'exercice 2022 à un montant de 296.000,00 euros.

Dit que cette dépense sera imputée au compte 657362.

Nombre de conseillers
en exercice : 29

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 28

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré,
les jour, mois et an susdits,
pour expédition conforme

Le secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20221207-20221205-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

Le Maire Francis TUJAGUE